



Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du GAPP le 19 mars 2015

Lieu : U.O.G. / Amphithéâtre
Berenstein
Heures : de 20h à 22h25

APE membres présentes : Aire, Allières, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Grand-Saconnex, Lully-Sézenove, Onex-Village, Plan-les-Ouates, Saint-Jean & Devin-du-Village, Satigny, Serves Sapay, Seujet-Necker, Versoix, Veyrier-Pinchat,

APE membres excusées : Bardonnex, Cayla, Corsier, Hermance, UCE Bossons, Vieusseux-Franchises

Comité GAPP : Sandra Capeder, Geneviève Rosset, Corinne Cornaglia, Isabel Neves

Membre du comité excusé : Romaine Michellod

Présidence de séance : Sandra Capeder

Coordination GAPP : Anne Thorel Ruegsegger

Procès-Verbal : Corinne Pellet

Accueil :

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
L'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncé
- 2. Approbation du projet de PV de l'AGO du 27 mars 2014**
Le PV est approuvé par l'assemblée.

Présentation :

Mme Beata Godenzi, présentation du concept Ethnopoly, un jeu qui favorise une meilleure compréhension entre les différentes cultures en promouvant des rencontres
www.ethnopoly.ch

Mme Beata Godenzi et Mme Louise Gillard, membres du comité Ethnopoly.ch nous proposent de visionner une partie du film enregistré lors de l'Ethnopoly Avanchet, le premier Ethnopoly de Suisse. Depuis lors, 17 Ethnopoly ont été organisés à Genève et 32 dans toute la Suisse. L'idée principale d'un Ethnopoly est la rencontre entre les personnes d'un quartier, d'un lieu. Après chacun l'adapte selon ses choix.

L'association Ethnopoly.ch a été créée dans le but de soutenir les personnes souhaitant organiser un Ethnopoly. Le GAPP, en la personne d'Anne Thorel Ruegsegger, fait partie du comité.

GAPP : qu'elles sont les stratégies de financement ?

Beata Godenzi :

- les communes, dans le cadre d'un projet social
- la Ville de Genève, avec le budget participatif des écoles (uniquement en Ville de Genève)
- le bureau de l'intégration des étrangers (BIE) Service de l'Etat

Les communes peuvent fournir du matériel et une aide logistique. En ville de Genève, en soutien peut être demandé aux UAC (unité d'action communautaire).

Les prochaines dates des projets prévus cette année :

8 mai 2015 Petit-Lancy

21 mai 2015 Grand-Lancy

29 mai 2015 Meyrin

4 juin 2015 Vernier, Aïre-Le Lignon

9 juin 2015 Bellevue.

APE Serves-Sapay : Ethnopoly a-t-il lieu durant les heures scolaires ?

Beata Godenzi : pas forcément cela dépend s'il a lieu dans le cadre scolaire, par exemple un projet d'établissement ou parfois toute la journée un samedi.

APE Lully Sézenove : le nombre de postes est-il limité ?

Beata Godenzi : Non, tout est ouvert. Les postes peuvent être des associations communales, les pompiers, des commerces, etc. Idéalement les groupes doivent être de 4 enfants.

L'idéal est de clore la manifestation par une soirée où tout le monde se retrouve et partage un repas canadien.

APE Aïre Le Lignon : Est-il possible de mélanger les âges des enfants ?

Beata Godenzi : Oui pour autant que les différences ne soient pas trop grandes et que le discours reste approprié à l'âge.

APE Seujet-Necker : témoigne d'une expérience fantastique.

GAPP : l'Ethnopoly des Avanchets a débouché sur un des premiers contrats de quartier à Vernier et depuis lors, chaque année une kermesse est organisée.

3. Rapport d'activités 2014

L'introduction du mercredi matin de la 5 P à la 8P s'est déroulée sans difficulté majeure. Les activités périscolaires ont été plus difficiles à planifier autant pour les parents que pour les associations.

Conseils d'établissements : il existe toujours des difficultés de communication auprès des parents (PV et ordre du jour pas assez visibles). Les suppressions des conseils d'établissements étaient des rumeurs. Le DIP va revoir leurs fonctionnements.

Devoirs surveillés : Les directions ont des difficultés à trouver des enseignants pour les surveiller. Elles ont lieu dans toutes les écoles au minimum 1x par semaine.

Partenariat avec la FAPECO : les liens avec la FAPECO se resserrent avec des dossiers communs comme celui des bâtiments. Une assemblée des déléguées commune a lieu une fois par année.

Pédibus : année riche en activités. Une nouvelle carte de rentrée à été distribuée à tous les élèves du niveau élémentaire contenant un bricolage du bus pédibus et une carte géographique des quartiers du canton téléchargeable sur le site du Pédibus. La coordination a rencontré plusieurs personnes désireuses de créer de nouvelles lignes.

Communication : le nouveau site internet du GAPP connaît un grand succès avec plus de 600 visites par mois. Une newsletter plus régulière est envoyée aux abonnés. Elle permet aux APE de se présenter et contient les actualités. Le GAPP a aussi une page Facebook et relaie les pages des APE.

Café parents écrans : Environ 200 parents sont venus lors des différents cafés de parents « c'est la crise quand on éteint les écrans » ce qui prouve que cette collaboration avec l'école des parents répond à un besoin et va se poursuivre sur ce thème.

Commissions : aucune commission n'a eu lieu en 2014, notamment en raison de la modification de la loi sur les commissions officielles (LCOF). Cette suppression entraîne un manque de concertation.

DETA : Le GAPP avec le projet pédibus participait au CODEP, Conseil des déplacements (commission officielle). Le magistrat, président de la commission a décidé de changer d'interlocuteurs. La coordination Pédibus ne fait plus partie des membres du CODEP. Cependant la coordination rencontre 2 à 3 fois dans la l'année une personne chargée de la mobilité douce et lui fait part des dossiers, transmis par les APE, mentionnant les lieux où le chemin de l'école comporte des dangers.

FAPERT : fédération inter cantonale des associations de parents d'élèves romandes et du Tessin. Le GAPP ne s'est pas beaucoup rendu aux séances, mais communique par mail ou via la FAPECO.

Séances de délégation avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire : elles ont lieu 3 à 4 fois durant l'année. Lieu de rencontre important pour la coordination et le comité du GAPP. Le GAPP relaie les préoccupations transmises par les APE et la DGEO communique des informations.

Séances avec la SPG (syndicat des enseignants) : bonne collaboration avec le syndicat, qui a abouti à une conférence de presse commune (GAPP, SPG et AGDEP associations des directeurs des établissements primaires) à propos des coupes budgétaires et de la motion demandant le retour partiel à l'enseignement, des directeurs.

4. Rapport du trésorier

Une copie du bilan et des comptes est distribuée à l'assemblée. La gestion des comptes GAPP est faite par un comptable. 2014 a été une année sereine. Les cotisations ont augmenté en raison d'une augmentation des membres des APE. Pas de changement en ce qui concerne les subventions. Pas de demande de fonds additionnels en 2014. Le solde du montant dédié au café de parents est reporté. L'achat d'une nouvelle photocopieuse a entraîné des frais, mais les frais d'entretien vont diminuer.

APE Aire-Le Lignon : pourquoi le GAPP n'a plus reçu de jetons de présence.

GAPP : parce ce qu'ils étaient relatifs aux présences des membres dans les commissions et que les commissions n'ont plus lieu.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Suzan Pasin, vérificatrice des comptes lit le rapport et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes.

6. Décharge du comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes

Décharge est donnée par approbation à l'unanimité de l'assemblée.

7. Report des élections

- ✓ du comité
- ✓ dû, de la Présidente
- ✓ du, de la trésorière
- ✓ des vérificateurs des comptes

GAPP : au mois de juin une assemblée générale extraordinaire sera convoquée afin d'élire un nouveau comité. Le comité actuel, dont la présidente, est démissionnaire sauf un membre. Les raisons sont nombreuses, les enfants qui grandissent et quittent le primaire, des responsabilités professionnelles qui prennent plus temps. Malgré de nombreux appels, à ce jour aucune relève ne s'est présentée. Le comité a un rôle de soutien de la coordination.

APE Versoix : légalement quel est le nombre minimum des membres du comité ?

GAPP : légalement 2 ou 3 personnes suffisent, mais plus un comité est étoffé et dynamique plus il est porteur.

APE Saint-Jean : pouvez-vous transmettre un descriptif de votre demande à retransmettre ?

GAPP : non le comité en parle ce soir de vive voix, mais ne peut transmettre une information écrite qui pourrait être utilisée à des fins politiques. D'autre part, le GAPP reçoit des subventions qui pourraient être mises en péril en annonçant une fermeture de la structure professionnelle. L'idée est de chercher des parents engagés et investis dans des préoccupations de parents d'élèves.

APE Seujet-Necker : est-il possible d'envisager une coprésidence ?

GAPP : oui, il y a diverses manières d'investir le rôle de la présidence qui a évolué ces dernières années. La coordination est totalement autonome au quotidien. À ce jour, le comité assure uniquement le bon fonctionnement de la structure et se rend aux séances de comité. Dans les statuts du GAPP, il est mentionné que : toute autre personne intéressée par les activités du GAPP peut faire une demande pour siéger au comité du GAPP. Toutefois, les membres parents (c.f.art!6, point!1) devront constituer les deux tiers du comité au minimum.

Le prochain comité aura lieu le 15 avril 2015 à 18h30.

8. Dossiers GAPP 2015

Rencontre avec les comités des APE membres du GAPP :

la coordinatrice a déjà rencontré environ 20 comités et reste disponible pour ceux qui souhaiteraient le faire. Ces rencontres permettent d'échanger sur divers sujets ou de donner un coup de pouce pour trouver des membres, relancer des activités, etc. Les services habituels aux membres du GAPP (photocopies, pages internet,) ne changent pas.

Pédibus : la coordinatrice a déjà assisté à 5 ou 6 séances d'informations de création de lignes. La collaboration avec la coordination romande continue. Elle permet de mutualiser, avec les autres cantons, le matériel et les activités et contribue à diminuer les frais.

École inclusive : le GAPP participe à la commission CIJBEP (ancienne commission d'intégration) et suivre la mise en place de l'école inclusive.

Reconfiguration des établissements : cette reconfiguration a été faite en lien avec la motion parlementaire qui demande que les directeurs d'établissements enseignent à 50%. La conseillère d'État a décidé de ne pas l'appliquer, mais propose une refonte de la carte des établissements. La taille standard des établissements sera de 500 à 700 élèves ce qui diminuera de 13 le nombre d'établissements et de directeurs d'établissements. À vérifier que la concertation via les conseils d'établissements continue. Les postes de secrétariats et de maîtres adjoints seront renforcés. Tous les parents seront informés via la fourre des élèves.

Rapprochement avec la FAPECO continue, notamment à propos du dossier concernant la fermeture du cycle de la Seymaz qui concerne les élèves du cycle d'orientation, mais aussi les élèves de primaire qui feront leur rentrée au cycle, en septembre. La carte des changements d'affectation mentionne que ceux-ci touchent 11 cycles sur 19. Les coprésidentes de la FAPECO, la présidente le APE Chêne-Bourg et Anne Thorel Ruegsegger rencontreront la magistrate lundi prochain, afin de poser toutes leurs questions relatives à cette décision.

Café de parents « c'est la crise quand on éteint les écrans ». Les cafés parents se poursuivent. De nombreuses demandes à propos du thème du harcèlement à l'école ont été faites auprès du GAPP ou de l'école des parents. Une rencontre avec le DIP et l'école des parents est prévue après les vacances de Pâques afin de développer un concept autour de cette thématique.

Accueil continu : la loi votée, il y a bientôt dix ans, n'est toujours pas appliquée, le règlement n'a pas été approuvé par le Conseil d'État. Le GAPP va relancer ce dossier.

Répartition des vacances scolaires : Un débat a eu lieu au Grand Conseil, une motion d'un parlementaire a été refusée. Le GAPP va à nouveau s'adresser au DIP au sujet d'une meilleure répartition avec des périodes moins longues, par exemple entre Pâques et les vacances d'été. Une meilleure rythmicité doit être respectée (l'étude en avait été faite lors de l'introduction du mercredi matin). Les associations d'enseignants soutiennent nos associations faitières et ne sont pas non plus satisfaites de la répartition actuelle.

APE Satigny : Est-ce que le concordat Harnos fait mention des vacances ?

GAPP : non, c'est le concordat inter cantonal qui s'occupe des vacances.

APE Onex Village : est-ce que les syndicats d'enseignants a fait une étude sur l'incidence de ces longues périodes d'école ?

GAPP : non, ce serait le SRED, mandaté par le DIP qui devrait s'en charger.

GAPP : y a-t-il des questions à propos des changements prévus et dus à la fermeture du cycle de la Seymaz ?

APE Satigny : est-ce une volonté de renforcer le post obligatoire ?

GAPP : le manque de place au post obligatoire est bien réel. Les élèves se trouvent dans des situations d'apprentissage extrêmement difficiles. Le manque de concertation en amont et la communication à propos de la décision de la magistrate a provoqué un mécontentement des parents. Malheureusement il n'y a pas tellement d'autres solutions. La planification des constructions n'a pas toujours tenu compte de l'évolution migratoire et de la population en général. La construction de la future école de commerce de Frontenex qui devait être terminée en 2007 a pris 10 ans de retard.

APE Satigny : en ce qui concerne le primaire, un record d'inscriptions des 1P a été enregistré.

GAPP : la hausse démographique, pour le primaire, pour 2015 a été relativement prévue. Le budget a tenu compte de cette augmentation, mais une demande de dépassement budgétaire devra sûrement être faite par la magistrate. Il difficile de faire une prévision pointue.

APE Onex : la mairie ne prévient pas suffisamment tôt le DIP concernant les futures constructions dans la commune.

GAPP : En ce qui concerne les constructions des écoles, pour le primaire, c'est la commune qui en est responsable, ce qui n'est pas le cas pour les cycles d'orientation et les bâtiments du post obligatoire qui concernent le canton.

APE Onex : est-ce que les APE peuvent avoir un interlocuteur auprès des communes pour en discuter.

GAPP : vous pouvez demander à rencontrer une personne, au sein de la commune, déléguée pour les écoles, qui devrait pouvoir répondre à vos questions.

9. Approbation du budget

Le budget est plus ajusté cette année grâce à une construction plus proche du programme comptable. Le budget est déficitaire de CHF 114.40. Les subventions restent les mêmes. La Ville subventionne le GAPP de façon non monétaire par la mise à disposition des locaux, du chauffage, de l'électricité et l'eau. Des restes de subvention de la Loterie Romande sont utilisés pour les remboursements aux APE des semaines à thèmes.

En raison d'un meilleur équilibre budgétaire, les salaires qui n'ont pas progressé depuis plusieurs années ont été ajustés. Les charges restent les mêmes. En ce qui concerne les cafés de parents, les restes des subventions des diverses fondations seront utilisés. En cas d'aboutissement du projet des cafés de parents sur le harcèlement, il faudra chercher des financements additionnels.

Le budget est accepté par l'assemblée.

10. Divers

APE Satigny : le 9 mai, l'école de Satigny Village fêtera ses 10 ans.

APES Serves-Sapay : à l'école des Serves, un PAI (projet d'accueil individualisé) n'a pas été respecté, mettant en danger la vie d'un enfant. Cela s'est passé durant le repas de midi, au parascolaire. Le parent a été averti, mais en invoquant une difficulté respiratoire en faisant de la corde à sauter. Ce qui n'était pas vrai, mais dû au repas. Heureusement les enseignants qui étaient sur place ont eu de bons réflexes. Cette affaire a mis à jour certains dysfonctionnements. A suivi une réflexion au sein de l'APE comment quelques animatrices du parascolaire peuvent arriver à gérer entre 70 à 100 PAI (projet d'accueil individualisé) dans une école. Est-ce qu'ils sont suffisamment formés ?

Le SSEJ (service santé des enfants et de la jeunesse) a relevé la bonne une bonne collaboration et une bonne maîtrise de la situation ce qui ne reflète pas la vérité.

GAPP : c'est le SSEJ qui responsable de la mise en place des PAI, le GAPP pourrait inviter le directeur pour nous en parler. Le nombre d'enfants au bénéfice d'un PAI aurait beaucoup augmenté, mais pour des raisons d'économie, le SSEJ n'a pas beaucoup de ressources en plus.

La séance est levée à 22h25.